



FORMULAIRE DE RÉFÉRENCEMENT

EXPLOITATION AGRICOLE

1. CONDITIONS D'ENGAGEMENT (à lire attentivement)

1.1. **Objet**

La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire a mis en place un site internet destiné à favoriser le développement de la consommation de produits locaux dans les Pays de la Loire : www.approximite.fr. Ce site a deux objectifs :

- favoriser un approvisionnement de proximité dans la restauration collective en facilitant la mise en relation de fournisseurs locaux référencés et d'acheteurs de la restauration collective.
- promouvoir la vente directe auprès du grand public en lui fournissant des adresses de points de vente où il peut acheter en direct au producteur.

Pour alimenter ce site internet, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire organise le référencement des fournisseurs et de leurs produits. Le rôle de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire est de :

- valider le référencement des fournisseurs,
- effectuer, le cas échéant, des contrôles chez les fournisseurs référencés,
- mettre en place le site internet afin de faciliter la mise en relation entre fournisseurs et acheteurs potentiels.

1.2. Conditions de référencement des fournisseurs et de leurs produits

Les conditions de référencement, qui concernent à la fois le fournisseur et ses produits sont les suivantes :

Exigence sur les exploitations agricoles:

- Siège en Pays de la Loire ;
- Avoir un numéro de SIRET ou attestation AMEXA (cotisants solidaires, contacter la Chambre d'agriculture);
- Commercialisation directe au consommateur et/ou aux établissements de restauration des produits répondant au cahier des charges « exigences produits » ci-dessous.

Exigences sur les produits :

Produits bruts: issus exclusivement de votre exploitation.

Cas particuliers des viandes : issues d'animaux nés en France, élevés (ou finis) dans l'exploitation, abattus et découpés en Pays de la Loire. Possibilité d'étendre aux ateliers des départements limitrophes situés dans un rayon de 80 kms sur dérogation.

- Produits transformés : 100% de l'ingrédient principal (en poids) provient de votre exploitation.
 Leur fabrication a lieu, soit :
 - o sur l'exploitation.
 - o dans un atelier de transformation collectif agréé des Pays de la Loire.
 - o par un prestataire de services agréé situé en Pays de la Loire et en mesure de garantir au producteur la maîtrise intégrale de la transformation, le suivi des ingrédients et la traçabilité entre la matière première fournie et le produit fini.

1.3. Modalités d'inscription

Ce dossier de demande de référencement gratuit, une fois complété, doit être adressé à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire,

- soit par email à : approximite@pl.chambagri.fr
- soit par voie postale à :

Inscription Approximité Chambre d'agriculture des Pays de la Loire Site d'Angers 14 avenue Jean Joxé 49006 Angers Cedex 01

Il doit comprendre:

	□ votre attestation AMEXA
	□ pour les produits animaux des membres associés, une copie d'un document attestant de la
dé	eclaration auprès de la DD(CS)PP, soit selon le cas :

- copie de l'autorisation de produire et de mettre sur le marché du lait cru ;
- attestation d'attribution de l'agrément européen ;

☐ la présente demande de référencement dûment remplie et signée,

- récépissé de déclaration de dérogation à l'agrément ;
- récépissé d'un document de déclaration de votre activité de vente si vous n'êtes pas soumis à l'agrément (cas des producteurs travaillant avec des prestataires).

La demande de référencement pourra faire l'objet d'une vérification préalable par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, qui devra la valider avant diffusion.

1.4. Engagement du fournisseur référencé

Le fournisseur référencé s'engage à :

- respecter les conditions stipulées dans la présente demande de référencement,
- signaler à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire tout changement concernant les informations fournies dans le formulaire de référencement selon les conditions énoncées cidessous,
- répondre à toute demande d'informations formulée par la Chambre d'agriculture et à accepter tout contrôle que cette dernière pourrait être amenée à opérer dans le cadre de cette action,
- se conformer aux règlementations en vigueur, notamment en matière de sécurité sanitaire des aliments (Paquet hygiène et autres règlementations),
- vérifier auprès de ses membres associés que ceux-ci disposent d'une assurance responsabilité civile et intoxication alimentaire propre à l'activité de vente directe.

Le fournisseur est seul responsable des informations transmises sur le dossier de demande de référencement. En cas de fausse déclaration, la responsabilité de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire ne saurait en aucun cas être engagée.

Le fournisseur reste seul responsable de ses produits envers les consommateurs et les administrations concernées. Il est tenu de se conformer aux textes législatifs en vigueur relatifs à la production, la transformation et la commercialisation.

1.5. Modifications et désinscription

Pour toute demande de modification, le fournisseur adressera un mail à <u>approximite@pl.chambagri.fr</u> en précisant les informations à modifier.

En cas de non-respect de ces engagements, toute référence au fournisseur sera retirée des supports où il est présent.

Le fournisseur peut demander la désinscription de son référencement sur simple demande écrite auprès de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

1.6. Utilisation des données personnelles et conditions générales

Le formulaire de référencement des producteurs est un traitement de données personnelles dont le responsable de traitement est la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire.

Objet du traitement de données

Finalités

Le traitement a pour objet la gestion des demandes d'inscriptions de producteurs afin d'apparaître sur des cartes et supports pour faciliter la mise en relation entre fournisseurs et acheteurs potentiels.

Les données fournies dans ce dossier de référencement serviront à alimenter les cartes en ligne d'approximité.fr et autres supports pour lesquels le fournisseur aura accepté la diffusion.

Il permet:

- La réception des demandes d'inscriptions de producteurs,
- L'affichage sur les sites de certaines données fournies,
- Le contact de certains producteurs suite à leur inscription,
- D'alimenter les cartes et autres supports de nos partenaires qui ont également pour finalité de faciliter la mise en relation entre fournisseurs et acheteurs potentiels.

Aucune utilisation commerciale des données ne sera faite.

Base légale

Article 6 (2) du règlement général sur la protection des données - RGPD : le contrat.

Données traitées

Liste des données personnelles traitées

- Prénom Nom (des contacts référents);
- Téléphone ;
- Email;

Source des données

Les données sont transmises par le producteur qui visite le site et souhaite apparaître sur la plateforme.

Caractère obligatoire du recueil des données

Le formulaire de référencement prévoit un recueil obligatoire des données pour la bonne prise en compte de l'inscription.

Prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Personnes concernées

Le traitement de données concerne les producteurs qui souhaitent s'inscrire sur la plateforme.

Destinataires des données

Catégories de destinataires

Sont destinataires des données :

- Le grand public ;
- Les gestionnaires de restauration collective ;
- l'équipe de la Chambre d'agriculture qui gère le référencement ;
- l'équipe de développement qui conçoit la plateforme ;
- Les partenaires qui souhaitent mettre en ligne leur carte d'agriculteurs de proximité ;
- Les services informatiques de la Chambre d'agriculture et ses sous-traitants.

Transferts des données hors UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Durée de conservation des données

Les données sont conservées pendant toute la durée de l'inscription + 3 ans.

Sécurité

La Chambre d'agriculture s'engage à prendre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir un niveau de sécurité et de confidentialité adapté au risque, et à notifier à la CNIL et informer le client en cas de violation de ses données dans les limites des articles 33 et 34 du RGPD.

Vos droits sur les données vous concernant

Le producteur dispose d'un droit de demander l'accès à ses données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, et de décider du sort de ses données, post-mortem.

Le producteur dispose également d'un droit de s'opposer au traitement pour motifs légitimes, de limiter le traitement dont il fait l'objet et d'un droit à la portabilité des données à caractère personnel dans les limites fixées par la loi.

Il dispose enfin de la possibilité de s'opposer, à tout moment et sans frais, à la prospection commerciale, y compris lorsque celle-ci est réalisée de manière ciblée.

Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de son identité, par email à dpo@pl.chambagri.fr ou par courrier DPO - Chambre d'Agriculture des Pays de Loire - Site Angers - 14, avenue Jean Joxé - CS 80646 - 49006 ANGERS Cedex 01.

Le producteur dispose également du droit de contacter la CNIL directement sur le site internet https://www.cnil.fr/fr/agir ou par courrier : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715.

2. INFORMATIONS COMMERCIALES (à compléter le plus <u>précisément</u> possible)

INFORMATIONS SUR L'EXPLOITATION

Données administratives

Raison sociale :							
Nom commercial :							
N°SIREN:							
Adresse :							
Code postal :	Commune:						
Contact pour la vente des produits							
Nom :	Prénom :						
Téléphone :	Mail :						
Site internet : www.							
Autres pages internet :							
Adhésion à un réseau de vente directe	<u>:</u>						
☐ Bienvenue à la ferme							
☐ Accueil Paysan							
□ Vigneron indépendant							
☐ Terroirs 44							
☐ Manger Bio Ici et Maintenant							
☐ Saveurs du Pays d'Ancenis							
☐ Produit en Pays de Retz							
☐ Produit en Anjou							
☐ Le Panier Candéen							
☐ Jeunes Pousses							
☐ Collectif Court Circuit							
П Autres : nrécisez :							

☐ Je souhaite être recontacté pour avoir plus d'information sur le réseau Bienvenue à la ferme.

DESCRIPTION DES PRODUITS:

Libellé précis du produit précisant variétés, races, types de morceaux, âge à l'abattage, état (frais, pasteurisé, surgelé)	Grand public (1)	Restau collective	Restau commerci ale (1)	Caractéristiques (calibres, poids, unités, conditionnement, type, colisage)	Période disponibilité (si saisonnalité du produit)	Bio (2)	Autre démarche qualité (3)

⁽¹⁾ Cocher la colonne Grand Public et/ou Restauration collective et/ou Restauration commerciale en fonction des clients auxquels vous souhaitez vendre vos produits

⁽²⁾ Cocher la case uniquement si le produit est certifié Agriculture Biologique

⁽³⁾ Label, AOC/AOP, Bleu blanc cœur ... : précisez le nom de la démarche ou du signe officiel de qualité.

OUTILS D'ABATTAGE ET DE TRANSFORMATION DE PRODUITS ANIMAUX

Abattage (vi	ande)			
☐ Sur exploita	ation (volailles et lapins uniqueme	,		` , ,
	🗖 Atelier agréé			
	☐ Tuerie	N° de tuerie :		
🛭 Recours à u	ın abattoir, prestataire de service	:		
	Nom du prestataire ou de l'ate			
	N° d'agrément :			
Transformati	ion (découpe de viande, fabric	cation de produi	its laitiers, etc	c.)
☐ Sur exploita	ation (joindre un justificatif de la	DD(CS)PP):		
,	🗖 Atelier agréé	. , ,	t:	
	☐ Dérogation d'agrément			
☐ Recours à u	ın prestataire de service :			
	Nom du prestataire ou de l'ate	elier :		
	N° d'agrément :			
CONDITIO	NS DE LIVRAISON AUX P	ROFESSIONN	IELS	
	aux établissements de restaurat	ion collective ?	□ oui	□ non
♥ Périmètre d	e livraison: km			
	livraison (le cas échéant) :			
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				
M M				
\$ Mode de co	mmande :			
♥ Délais de co	ommande avant livraison:	jour(s)		
♥ REPONSE A	UX APPELS D'OFFRES :	□ oui	☐ non	
♥ Commentai	re :			
y commence				

POINTS DE VENTE DIRECTE

Cocher les lieux de vente directe que vous voulez faire connaître du grand public et indiquer leur mode de fonctionnement.

□ Point de ven	te		
Si adresse différe	nte de celle du siège de l'exp	loitation indiquée page 5, _l	précisez :
Adresse :			
Code postal :	Commune :		
Ouverture (Rempl	lir les colonnes 2 et 3 unique	ment si les horaires change	ent dans l'année)
Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture Période duau	Horaires d'ouverture Période duau	Horaires d'ouverture Période duau
lundi			
mardi			
mercredi			
jeudi			
vendredi			
samedi			
dimanche			
i vous vendez d'aut	vendus sur le point de vente tres produits que les vôtres	sur le point de vente (dép	
	sous en précisant le nom ur la carte mais seront indiqu		
☐ Commandes	préalables avec retrait	à la ferme : □ non 〔	□ possible □obligatoire
	igatoire, préciser les modalite et : www.		
☐ Contact au	ı producteur :		
□ Livraison à c	lomicile		
Si oui précisez la	distance de livraison maxima	ale ·	

□ CUEILLETTE À LA FERME

Produit	Période de cueillette duau	Jours et horaires d'ouverture

□ MARCHÉS RÉGULIERS DE PLEIN VENT auxquels vous participez

(Un marché de plein vent ou marché forain mélange producteurs et revendeurs et se tient généralement sur le domaine public)

COMMUNE	Lieu précis (ex : place de la République)	Jour + préciser si matin, soir

	:			
	Commune :			
			.	
	lin lan anlama a 2 at 2i			`
Ouverture (<i>kemp</i> i	lir les colonnes 2 et 3 unique	ment si les noraires change	ent dans rannee,)
Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture Période duau	Horaires d'ouverture Période duau	Horaires d'ou Périoc du	de
lundi				
mardi				
mercredi				
jeudi				
vendredi				
samedi				
dimanche				
□ Période(s) de f	ermeture annuelle			
mbre de producte	urs vendant au magasin :			
•	ns et produits vendus (si poss			
☐ Commandes	préalables avec retrait	au magasin : □ non	□ possible □	⊒obligatoiı
-	igatoire, préciser les modalité			
	et : www			
☐ Contact au	ı producteur :			
□ Livraison à c	lomicile			

☐ Sur votre exploitation			
Si le marché se tient à un endre	oit différent du	siège de l'exploitatio	n indiquée page 4, précisez :
Adresse :			
Code postal :	Comn	nune :	
☐ Sur une autre exploitation	ı:		
Adresse :			
Code postal :	Commune	:	
Détails concernant le march	é		
Jour du marché :			
Horaires :			
Fréquence :			
Nombre de producteurs présent	ts (indiquez le i	nom des exploitation	s):
Produits proposés à la vente (p			
Si boutique en ligne collective, préexploitations si possible): Livraison à domicile : □ non			
Si oui, distance maximale de livr	aison:	km	
Points de retrait des comman Point(s) de retrait :	des	Jour de retrait	Horaire de retrait
(adresse – code postal – commu	ne*)	Jour de lettait	noralle de l'etrait

□ MARCHÉ DE PRODUCTEURS RÉGULIER

 $^{\ ^{*}}$: l'adresse précise est indispensable pour la géolocalisation sur le site

☐ DISTRIBUTEUR AUTOMATIQU	<u>E</u>	
Implantation du distributeur (<u>l'adresse précise</u>	est indispensable pour la géolocalisatio	on sur le site):
Adresse :		
Code postal :	Commune :	
Type de produits distribués :		
☐ Le distributeur est approvisionné en pe	ermanence.	
☐ Le distributeur n'est pas approvisionr n'est pas approvisionné :	•	-
□ <u>AMAP</u>		
Nom de l'AMAP :		
Produits disponibles :		
Modalités d'inscription :		
☐ Site internet :		
☐ Contact producteur :		
Points fixes de récupération des panier		
Point(s) de récupération : (adresse – code postal – commune*)	Jour de récupération	Horaire de récupération

^{* :} l'adresse précise est indispensable pour la géolocalisation sur le site

Vous pouvez renseigner dans « autres points de retrait » tous les autres modes de vente directe que vous n'avez pas pu renseigner dans les points précédents (point de vente régulier sur un emplacement particulier, marché ambulant...).

	_ :					
	Dair	ite t	'IVAC	an	rati	rsit
_	r vII	ILS I	ixes	ue	160	aıı

Гуре de point de	Point(s) de retrait :	Jour de retrait	Horaire de
retrait	(adresse – code postal – commune*)		retrait
l'adresse précise est in	dispensable pour la géolocalisation sur le site		
radicase precise est in	dispensable pour la geologialisation sur le site		

: l'adresse précise est ind	dispensable pour la géolocalisation sur le site	
☐ Commandes p	oréalables	
Si oui, préciser les r	modalités de commande :	
☐ Site internet	: www	
☐ Contact au p	producteur :	

POINTS DE VENTE A TITRE INFORMATIF

Vous avez la possibilité d'indiquer à titre d'information d'autres circuits de vente indirecte (grandes et moyennes surfaces, magasins spécialisés, commerces de proximité...). Ces points de vente n'apparaîtront pas sur la carte mais seront indiqués dans la description de votre activité.

Autre(s) lieu(x) de vente	Adresse - Ville

	•		
COMMENTAIRES			

3. ENGAGEMENTS
Je soussigné, (nom, prénom),
(titre engageant la responsabilité de la structure),
- avoir pris connaissance des conditions générales,
- accepte les règles de fonctionnement présentées ci-dessus et demande le référencement sur :
□ www.approximite.fr, volet « Restauration collective »
□ <u>www.approximite.fr</u> , volet « Grand public »
 déclare exacts les renseignements fournis ci-dessus et autorise la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire à utiliser ces informations pour ses actions de promotion de la consommation de produits locaux s'appuyant sur le site internet www.approximite.fr m'engage à actualiser mes données et à répondre aux sollicitations de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire pour la mise à jour de celles-ci.
Fait à, le,
Cachet et signature:

Une fois ce formulaire complété, merci de le retourner

- par email à : approximité@pl.chambagri.fr
- ou par voie postale à :

Inscription Approximité
Chambre d'agriculture des Pays de la Loire,
Site d'Angers
14 avenue Jean Joxé
49006 Angers, Cedex 01